



Je souhaite recruter un **assistant dentaire** Je peux recruter un **secrétaire médical**

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'assistant dentaire pour lesquelles des compétences sont transférables depuis le métier de secrétaire médical.

Activités de l' assistant dentaire	Degré de transférabilité depuis secrétaire médical
Assistance du praticien dans la réalisation des soins	✗
Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux	😊
Accueil et communication auprès du patient	😊
Gestion et suivi du dossier patient	😊
Informations et éducation des patients dans le champ de la santé bucco-dentaire	✗
Recueil, transmission des informations et mise en œuvre de la traçabilité, dans le cadre de la structure de soins	✗



Fort



Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)



Non transférable



Attention !

Seules les personnes titulaires du titre d'assistant dentaire, délivré par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle peuvent exercer la profession d'assistant dentaire (article L. 4393-9 du code de la santé publique).

AUTRES APPELLATIONS

- Secrétaire médico-social
- Secrétaire technique



ALLER PLUS LOIN

- Ompl, fiche métier secrétaire médicale
- www.onisep.fr
- certificationprofessionnelle.fr (titre secrétaire médical)